

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **12 (1867)**

Heft (20): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

SUPPLÉMENT MENSUEL

DE LA

REVUE MILITAIRE SUISSE

Lausanne, le 19 Octobre 1867.

Supplément au n° 20 de la Revue.

SOMMAIRE. — L'artillerie rayée dans la guerre de Bohême. — Le Gatling Battery Gun ou mitrailleuse.

L'ARTILLERIE RAYÉE DANS LA GUERRE DE BOHÊME. (1).

Le n° 188 du *Journal de l'Armée belge* contient un article daté de Liège et signé Y, renfermant des appréciations peu favorables sur le rôle de l'artillerie rayée prussienne dans la récente guerre de Bohême.

L'auteur de cet article est mal renseigné sur les effets produits par cette artillerie et paraît posséder des notions bien incomplètes sur les bouches à feu rayées se chargeant par la culasse du système prussien. Nous ne réfuterons pas le jugement qu'il émet sur ces bouches à feu, ni ses arguments en faveur des canons lisses ; au point de vue technique, ces questions sont jugées aujourd'hui. Des esprits prévenus, ou qui n'ont pas été à même d'approfondir la question, peuvent seuls être encore partisans des anciennes pièces lisses. Quant aux effets produits par les canons rayés prussiens dans la guerre d'Allemagne, pour répondre aux critiques dont ils ont été l'objet de la part de l'écrivain dont nous parlons, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de donner ici des extraits d'ouvrages publiés par des militaires allemands qui ont eu occasion de juger cette artillerie sur les champs de bataille.

Avant de laisser parler ces autorités, il y a lieu cependant de faire remarquer à l'auteur de l'article du *Journal de l'Armée*, que la citation produite par lui de l'ouvrage du colonel Borbstaedt a été par trop écourtée au profit de l'opinion qu'il soutient. Il se borne à citer les phrases suivantes :

(1) Réponse à l'article du *Journal de l'Armée belge* que nous avons publié dans notre numéro du 3 septembre écoulé. Si, à titre d'impartialité, nous publions cette réponse, nous ne croyons nullement que ses conclusions infirment celles de l'article antérieur. — *Réd.*